

Date : 14/10/13

## Finances publiques locales. Les villes moyennes demandent des Etats généraux

La **Fédération des Villes Moyennes** (FVM) appelle, lundi dans un communiqué, le président François Hollande à convoquer des Etats généraux « pour remettre à plat les finances et la fiscalité locales ».

L'association présidée par Christian Pierret (PS) réagissait à la publication par la Cour des comptes du premier rapport consacré aux finances des collectivités locales, rapport qui recommande notamment aux collectivités de freiner leurs dépenses.

La FVM souligne que « les collectivités sont pleinement sensibilisées et mobilisées pour contribuer à l'effort collectif du redressement des comptes publics ». « Aucune collectivité ne nie aujourd'hui l'importance d'une optimisation de la dépense publique locale », ajoute-t-elle. « Les collectivités sont particulièrement attentives à la fiscalité et à ses effets sur les ménages et les entreprises », insiste-t-elle.

### Modération fiscale

Elle assure que les collectivités ont « fait preuve en très grande majorité en 2013 » de « modération fiscale ». Selon « les premiers chiffres de la dernière édition de l'Observatoire de la FVM (basés sur les états fiscaux et les comptes administratifs de 128 villes moyennes), 93 % des villes n'ont pas augmenté leur taux d'imposition ménages en 2013 », explique le communiqué.

La FVM souligne « qu'en 2012 - et probablement aussi en 2013 - elles ont pourtant réussi à maintenir correctement le niveau des investissements (+4,5% de dépenses d'équipements brut entre 2011 et 2012) ».

La FVM partage en outre « l'avis de la Cour des comptes sur la mise en place d'un dispositif durable de gouvernance associant les collectivités à la trajectoire de redressement des finances

## Évaluation du site

Site du quotidien régional Ouest-France. Il met en ligne une partie de ses éditions papier et diffuse également un fil d'informations en continu.

**Cible**  
Grand Public

**Dynamisme\*** : 389

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

publiques ». La FMV regroupe les maires des villes dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants.